الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumédiène
Faculté de Mathématiques

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة هواري بومدين للعلوم و التكنولوجيا
كلية الرياضيات

Procès-verbal de la réunion du Conseil Scientifique de la Faculté de Mathématiques Séance du 07 juillet 2026

Présents : BELBACHIR Hacène (Président). BELKHIR Amine, BENSEBA Boualem, BEY Siham, BOUTRENE Khaled El Ghaouti, GARICI Tarek, HAMDI Fayçal, HERNANE Mohand Ouamar, HAMDI Fayçal, HERNANE Mohand Ouamar, KESRI M'hamed, KHEFFACHE Djedjiga, LAAD] Toufi, MAACHOU Nacéra, MEDJEDEN Mohamed, MOULAI Mustapha, OUAFI Rachid, OULMANE Taous, REZAOUI Mohamed Salem, TALEB samira, TATACHAK Abdelkader, ZAIDI Nawel.

Absents excusés : AIDER Méziane, BEHLOUL Djilali, BOUROUBI Sadek, GUESSOUM Zohra,
Absent : MAOUCHE youcef.

Ordre du Jour :

1) Restructuration de la faculté des Mathématiques,
2) Création d'unités de Recherche,
3) Divers

1) **Restructuration de la faculté des Mathématiques :**
Le projet de restructuration de la Faculté de Mathématiques (l'exposé des motifs est joint à ce PV) proposé par Monsieur le Doyen de la Faculté, n'a pas été retenu.

2) **Création d'unités de recherche**

Ce point est différé pour la prochaine réunion du CSF.

3) **Divers** (ce point a été rajouté en raison de l'urgence des dossiers présentés)

- **Levée de réserve du laboratoire LaROMaD :**
Le CSF prend acte de la levée des réserves émises lors du CSF du 17 juin 2026 concernant la demande de restructuration du Laboratoire de Recherche Opérationnelle et Mathématiques de la Décision (LaROMaD). Un avenant sera annexé à ce PV

- **Direction du laboratoire RECITS**

Le CSF prend acte de la réélection du Professeur HAMDI Fayçal pour un second mandat en qualité de directeur du laboratoire de Recherche Opérationnelle, Combinatoire, Informatique Théorique et Méthodes Stochastiques » (RECITS).

- **Organisation de la Conférence Nationale sur les Modèles Numériques de l'Ingénieur NCNME'26**
Le CSF prend acte de la demande de financement de la conférence. Ce financement sera pris en charge en partie par la faculté de Mathématiques, selon ses moyens financiers.

La séance est clôturée à 12h30.

PV rédigé par Dr. MAACHOU Nacéra

Le Président du CSF
Prof. BELBACHIR Hacène

الأستاذ: بلباشير حسان
رئيس المجلس العلمي
لكلية الرياضيات

Exposé des motifs relatif au projet de restructuration de la Faculté de Mathématiques

La Faculté de Mathématiques est actuellement organisée en quatre départements distincts, à savoir : le département d'Algèbre, le département d'Analyse, le département de Recherche Opérationnelle ainsi que le département de Probabilités et Statistique.

Cette organisation, mise en place dans un contexte académique donné, a permis d'assurer le fonctionnement pédagogique et administratif de la faculté. Toutefois, les évolutions qu'a connues l'enseignement supérieur, notamment en matière d'organisation des formations, de structuration des parcours académiques et de gouvernance pédagogique, rendent nécessaire une adaptation de cette architecture organisationnelle.

Le projet de restructuration proposé (**deux départements : Mathématiques et Mathématiques Appliquées**) s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la cohérence entre l'organisation administrative de la faculté et la réalité de son offre de formation. En effet, le recrutement des étudiants s'effectue désormais sur la base de **deux filières principales**, lesquelles constituent aujourd'hui les axes structurants de la formation au sein de la faculté.

Cette organisation par filières se reflète également dans le parcours académique des étudiants, notamment lors du passage de la première année de licence (L1) vers la deuxième année (L2), étape au cours de laquelle s'opère une orientation progressive vers des spécialités plus ciblées, conformément aux choix pédagogiques et aux aptitudes des étudiants.

Par ailleurs, l'accès à la formation doctorale, à travers le concours de doctorat, repose lui aussi sur une logique de spécialisation avancée fondée sur des champs disciplinaires clairement identifiés. Dès lors, le maintien d'une structuration administrative héritée d'une organisation antérieure apparaît de moins en moins en adéquation avec les exigences actuelles de gestion académique.

Dans ce contexte, la restructuration envisagée a pour objectif de substituer à l'organisation actuelle une architecture plus cohérente, fondée sur les filières de formation, afin d'assurer une meilleure lisibilité institutionnelle, une gouvernance plus efficiente et une coordination renforcée des activités pédagogiques et scientifiques.

Dans cette nouvelle configuration, chaque département regroupera l'ensemble des spécialités relevant d'une même filière, permettant ainsi d'assurer une meilleure articulation entre les différents parcours de formation, de favoriser la mutualisation des moyens et de renforcer la cohérence pédagogique.

Le fonctionnement des départements sera fondé sur un principe de gouvernance garantissant une représentation équilibrée des spécialités composant chaque filière. À cet effet, chaque département sera placé sous l'autorité d'un **chef de département**, assisté d'un **chef de département adjoint**, issu d'une spécialité différente de celle du chef de département. Cette disposition vise à assurer une représentation équitable de l'ensemble des spécialités au sein des instances de gestion. Dans un souci d'équilibre et de participation inclusive, cette répartition s'effectuera en alternance à chaque mandat.

Outre les responsables des CFD, des responsables de spécialités ainsi que des responsables de filières seront désignés afin d'assurer la prise en charge des missions complémentaires liées à l'organisation pédagogique, au suivi des enseignements, à la coordination des équipes de formation, ainsi qu'au bon déroulement des parcours académiques des étudiants et de la formation doctorale.

Ainsi, la restructuration proposée répond à une nécessité d'adaptation institutionnelle et organisationnelle. Elle permettra de moderniser la gouvernance de la faculté, d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement et de garantir une meilleure adéquation entre son organisation administrative et les exigences actuelles de la formation universitaire et de la recherche scientifique.

Le doyen.